



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agressions contre les pompiers

Question écrite n° 6440

Texte de la question

M. Maurice Leroy appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur la hausse sensible du nombre d'agressions et d'incivilités à l'égard des sapeurs-pompiers en intervention. Une note de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) de novembre 2017, recense 2 280 agressions physiques sur des sapeurs-pompiers, soit une hausse de 17,6 % par rapport à 2015. Cette situation intolérable appelle des mesures de la plus grande fermeté vis-à-vis des auteurs de ces agressions. La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) souligne que cette hausse tendancielle est en-dessous de la réalité puisque les signalements d'agressions n'ont pas de caractère obligatoire. Un sapeur-pompier est agressé toutes les quatre minutes en moyenne. La FNSPF qui a lancé début 2018 une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux intitulée #TouchePasàMonPompier. Cela, néanmoins, ne saurait suffire. Les sapeurs-pompiers servent la population au péril de leur vie et les agressions dont ils sont victimes sont une atteinte à la communauté nationale. Il demande quelles mesures concrètes et rapides sont envisagées par le Gouvernement pour faire face à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6440

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mars 2018](#), page 2044

Question retirée le : 26 juin 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)